

La mobilité douce à Genappe ? C'est parti sur les chapeaux de roue !

Vous étiez nombreux à répondre à l'appel de Chemin 141, la toute jeune association qui fédère, notamment, les Amis de Bousval, Environnement-Dyle et le Syndicat d'Initiative de Genappe, et qui vous conviait le 15 novembre 2006 à une soirée de réflexion sur la mobilité douce.

Autant vous le dire d'emblée : nous sommes RA-VIS. Malgré un match soi-disant « à ne pas rater » (voyez le résultat...) pour certains, un jour de congé pour d'autres, vous étiez quelque nonante curieux, intéressés, interpellés ou sceptiques à venir partager l'expérience d'associations qui sont en avance sur nous en termes de mobilité douce et en particulier de pré-RAVeL.

Nous avons rappelé nos objectifs :

- réduire la dépendance à la voiture (réduction de coût et de pollution) ;
- améliorer les possibilités de tourisme vert ;
- protéger et valoriser le patrimoine que constituent nos sentiers et nos chemins.

Nous avons aussi rappelé nos propositions. Partant de la superbe colonne vertébrale que constitue la ligne 141, bientôt aménagée en pré-RAVeL, nous proposons les priorités suivantes :

- améliorer les promenades balisées du SIG et des Amis de Bousval recoupant le pré-RAVeL
- aménager des liaisons « douces » des villages vers Genappe-centre
- aménager des liaisons « douces » inter-villages, inter-hameaux et inter-quartiers
- aménager des liaisons « douces » des noyaux d'habitat vers les écoles.

Le tout serait discuté village par village, sur base d'un plan général de mobilité qui devrait être entamé par la Commune, avec la collaboration de Chemin 141. Ce plan fera un état des lieux, établira des priorités et fixera des moyens.

La Ville de Genappe, représentée par l'échevin de la mobilité, Pierre Géruzet, confirme son appui à nos démarches, l'initiation imminente des études détaillées préalables à la réalisation des travaux du pré-RAVeL et le lancement du chantier en septembre 2007.

Nous avons aussi rappelé que nous étions actifs sur le terrain depuis de longues années, toujours prêts à mettre la main à la pâte, le sécateur dans les ronces ou la balise sur les troncs d'arbres, en étroite collaboration avec la Ville de Genappe.

L'intervention de l'association « Chemins du rail » fut passionnante, poussant à la réflexion « quelle voie lente pour quel usager ? » ; celle de « Un pré-RAVeL à Nivelles » fut édifiante quant aux difficultés rencontrées avant d'aboutir à « leur » pré-RAVeL Nivelles-Seneffe inauguré l'an dernier. Ils trépignent d'impatience de pouvoir achever la liaison Nivelles-Genappe, tandis que « le Patrimoine stéphanois » confirme être notre interlocuteur associatif privilégié à Court St Etienne pour « notre » pré-RAVeL Genappe-Court.

Le débat fut chaleureux et le public a posé de nombreuses questions relatives aux aspects techniques des aménagements du pré-RAVeL (largeur, type de revêtement, entretien, éclairage solaire éventuel, dégagement des vues tout en maintenant la biodiversité, résistance au poids du matériel d'entretien, etc...).

Premières conclusions :

- lister les problèmes ou lister les solutions ? Gilbert Perrin de « Chemins du rail » a inlassablement répété qu'il ne fallait pas se laisser freiner par les difficultés qui seront, sans nul doute, nombreuses et imprévues. Le succès des réalisations abouties devrait entretenir notre enthousiasme ;

- étant donné que la ligne 141 passe par Bousval, Thy, Ways, Genappe, Vieux-Genappe et Loupoigne, soit 6 des 8 villages de l'entité, il suffira sans doute de quelques km de chemins à aménager pour les relier entre eux ;

- les cavaliers rappellent que quelques simples aménagements leur faciliteraient la vie : quelques barres d'attache et un élagage suffisant en hauteur par exemple. Par contre le passage d'attelages risque d'être problématique ;

- si l'usage « loisirs » convainc tout le monde, l'usage « utilitaire » (vers les écoles, la gare, l'arrêt de bus, les commerces, ...) nécessitera la sensibilisation des usagers, des élèves, des parents, des enseignants,

Toutes les questions reçoivent des réponses émaillées d'exemples vécus. Genappe n'est pas pionnière en matière de pré-RAVeL et ne manquera pas de s'informer des heurts et bonheurs de ses prédécesseurs !

Vous souhaitez être actif dans le projet ?

Prenez contact avec «Chemin 141 », au 067 77 35 91 ou mfourny@skynet.be en attendant toutes nos coordonnées.

Vous pouvez manifester votre soutien envers « Chemin 141 » en versant au minimum 1 € sur le compte 000-1318824-12 d'Environnement-Dyle. Communication « Chemin 141 ».

Pour CHEMIN 141
Michèle Fourny